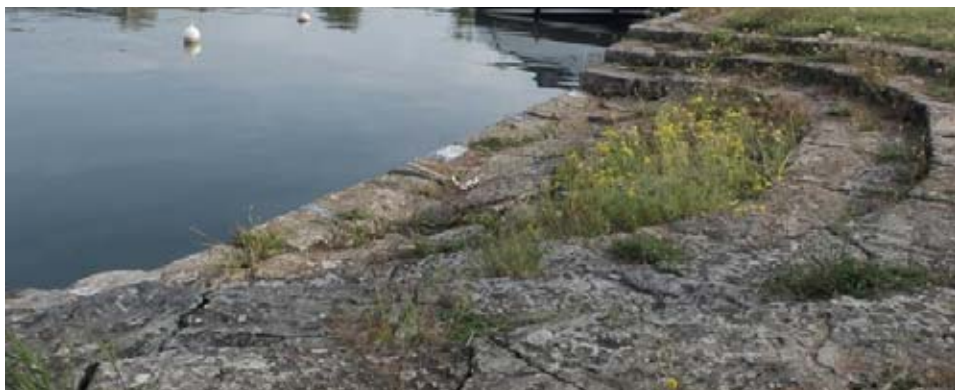


Le port de Chantrell tombe en ruine, Anthy veut lui redonner vie



L'état du port de Chantrell inquiète et pourrait à la longue ne plus du tout devenir praticable.

A Anthy-sur-Léman, le port de Chantrell tombe en ruine. Toujours désireuse de créer sur la commune un grand port, la municipalité réfléchit actuellement à la rénovation et à l'agrandissement de Chantrell.

Cela fait des années qu'à Anthy, le port de Chantrell a perdu son visage d'antan. Plusieurs gros pépins entraînent à petit feu la disparition de ce véritable patrimoine antychois qui accueille une quarantaine de bateaux.

Chantrell : un port qui penche

Pour le maire, Jean-Louis Baur, le constat est sans appel : « Le port a tendance à s'envaser facilement.

Des curages sont effectués, ce qui a pour conséquence d'attaquer l'assise du port. Le port penche d'un côté. » Une étude commandée par la mairie a confirmé qu'il se révélait impératif de réhabiliter le port avant qu'il ne s'écroule.

Si toute nouvelle construction de port sur le Léman français n'est pas autorisée par l'Etat, la réhabilitation reste une possibilité : « Pour la rénovation cela va se faire, pour l'agrandissement il nous faut l'accord de l'Etat », confie Patrice Grenier, 1^{er} adjoint au maire, en charge du projet Chantrell.

Faire taire la rumeur

La rénovation et l'agrandissement du port de Chantrell, c'est

toute la réflexion qui est en train d'être menée à Anthy. Un port transformé qui pourrait comprendre une capitainerie, un point d'information ou encore un bar. Si elle n'est qu'à l'état de projet, cette reconfiguration a déjà suscité quelques tensions. Une rumeur faisant état de la potentielle construction d'une route permettant aux véhicules d'accéder directement au port de Chantrell : « Les gens de la résidence "Fleurs d'Eau" se demandent s'il ne va pas y avoir une route qui va passer sous leurs fenêtres. C'est faux. Il faut faire taire cette rumeur ! », insiste Patrice Grenier.

Le projet se veut ainsi "environnemental" : « Il s'agirait d'un port avec un mode doux d'accès. Pas de

route, pas de voiture. Et la mise à l'eau serait extérieure au port pour éviter le passage de bateaux sur le terrain », poursuit l'élu.

A l'heure actuelle, le prix de l'emplacement pourrait être supérieur ou égal à celui du port de Thonon, « avec un service accru. Il faut mettre en place une surveillance avec un gardiennage et que les pontons soient fermés. »

En attendant, il a été demandé aux plaisanciers de Chantrell de rendre leur place dès la fin du mois d'octobre afin de réaliser les différentes études de faisabilité « avant de fixer une quelconque date pour les travaux », ajoute Jean-Louis Baur.

BENOÎT SOURD

LA BUVETTE DE CORZENT

Ce qui fait débat sur la commune, c'est la fermeture de la buvette de Corzent, fixée par la municipalité pour le mois d'octobre : « Si un congé a été donné aux propriétaires actuels, c'est tout simplement en quête de réhabilitation de tout cet espace. Si on veut être cohérent, il va falloir tout rassembler à un moment. Ne pas refaire les erreurs du passé et éviter que chacun reste de son côté », explique le maire. En face, des clients de la buvette recueillent des signatures sur une pétition. A la mi-août, elle avait déjà reçu 1 500 signatures : « Plusieurs centaines de signatures sont le fait d'Antychois », déclare-t-on du côté des défenseurs de la buvette. A l'heure actuelle, c'est entre les avocats des deux parties que la discussion se poursuit. Par ailleurs, la municipalité souligne qu'en cas de construction d'un bar dans le nouveau port, « rien n'est fermé pour personne. On sera obligé de faire un appel d'offres ».

DES PARKINGS PAYANTS

La municipalité affiche toujours sa volonté dans le futur de rendre des accès au lac payants : « Qui paye ? Le contribuable antychois. Qui utilise ? Les extérieurs. Le contribuable antychois ne peut pas être la vache à lait du département, affirme Jean-Louis Baur. On a beaucoup de stationnements illicites sur la commune. Cet été, ça a été particulièrement chaud. On a verbalisé à outrance et cela nous amène à réfléchir. On veut davantage de parkings, mieux sécurisés et payants. »

Le château et son port, 90 ans d'histoire

Si le port de Chantrell est si cher au patrimoine antychois, c'est parce qu'il garde derrière lui une histoire vieille de 90 ans.

En 1926, une Parisienne, Régina Callot-Chantrell, achète à Anthy une propriété grande de 25 hectares, qui s'étend de l'allée des Peupliers jusqu'au Pamphiot, et du lac jusqu'au Foiset. Son fils architecte, Jean-Baptiste Chantrell, y fait bâtir un château.

Devant le château, un parc à la française est aménagé de manière à rejoindre le lac où la famille Chantrell a fait construire un petit port, composé d'un quai et de deux garages à bateau. Le port de Chantrell.

Le lotissement des Savoyances

En 1975, après 50 ans d'existence, le domaine est transformé. Un lotissement, celui des "Savoyances" est construit et une grande partie du domaine, dont le château, est vendue par la petite-fille de Régina Callot-Chantrell : « En compensation, la commune a récupéré une large tranche verte, qui va du château au port », raconte Andrea Spöcker, présidente de l'asso-



Une ancienne carte postale du port, non datée.

ciation Les Daillis, dédiée à la culture et aux patrimoines locaux d'Anthy.

S'en est suivie une lente descente aux enfers pour le petit port antychois, devenu propriété de la commune : « La municipalité n'a jamais investi beaucoup d'argent dans ce port. Elle a fait le service minimum. Et petit à petit on est en train de perdre une partie de notre patrimoine », concède la présidente des Daillis. Pour preuve, les deux garages à bateau, en très mauvais état, ont dû être démantelés en 2009.

Quel avenir pour le port ?

Aujourd'hui, la rénovation de Chantrell laisse interrogatif ces défenseurs du patrimoine local : « On est tout à fait pour une rénovation, si cela reste dans le cadre d'un entretien portuaire. En revanche, on reste craintif, avec la peur de voir davantage de bétonisation des côtes, davantage de monde à venir sur une plage déjà très fréquentée et très appréciée. Après, une fois que le projet sera présenté dans le détail, on pourra plus concrètement se faire une opinion », explique Andrea Spöcker.

B.S